
Je signalerai simplement ici que la Charte nous interdit déjà de recourir les premiers à l'usage de la force — à tout usage de la force. Voilà la loi qui nous lie. Je ne vois donc pas l'utilité de repromulguer la Charte. Je crois, par contre, qu'il serait très dangereux d'affaiblir un de ses principes fondamentaux en ayant l'air d'établir un ordre de pré-séance entre divers usages de la force.

Et, de toute façon, renoncer à recourir les premiers à l'usage de la force ne règle pas fondamentalement la question du désarmement. Notre véritable problème est de briser le cercle vicieux de la course aux armements. Nous n'y arriverons pas si l'un ou l'autre camp a l'impression que sa sécurité n'est pas assurée. Nous nous armons par sentiment d'insécurité, et nous ne désarmerons qu'une fois convaincus que nous ne sommes pas menacés. Pour être viable, la limitation des armements doit donc renforcer la sécurité des gens, non la diminuer.

Malheureusement, la sécurité est une notion difficile à cerner. C'est plus qu'une simple affaire d'armes. C'est aussi une question de perception. Lorsque chaque camp pose des gestes que l'autre perçoit comme menaçants, la méfiance s'accroît entre l'Est et l'Ouest.

Or, ici, la difficulté vient surtout du fait que nous avons affaire à une panoplie de systèmes d'armements très différents les uns des autres, et que le progrès technologique tend à prendre de vitesse les négociations déjà en cours.

Je crois que nous devons accepter le fait que la sécurité totale est devenue, pour tous les pays, un objectif inatteignable dans le monde d'aujourd'hui. Le simple fait d'y travailler suffit à provoquer chez les autres un sentiment d'insécurité. Dans un monde où les nations sont devenues interdépendantes dans presque tous les domaines, la sécurité ne peut plus être une affaire purement nationale.

Un sage précepte des négociations diplomatiques veut que les résultats obtenus tiennent compte des intérêts des deux parties en cause. La négociation sur la limitation des armements ne fait pas exception. Toute tentative de s'assurer des avantages stratégiques aux dépens les uns des autres est vouée, tôt ou tard, à l'échec. Seules les initiatives susceptibles d'augmenter la sécurité mutuelle des parties peuvent mettre un terme à la paralysie actuelle. Les deux superpuissances doivent, en particulier, reconnaître au départ qu'elles ont chacune des intérêts stratégiques et la force nécessaire à la protection de ces intérêts.

Les problèmes nucléaires

Voilà donc les prémisses qui commanderont mes propos sur le désarmement. Durant la période qui m'est allouée, je traiterai surtout des problèmes nucléaires, non parce que le Canada attache moins d'importance à la négociation d'accords sur les armes classiques ou chimiques — au contraire — mais parce que nos populations sont davantage préoccupées, et à juste titre, par la prolifération des armes nucléaires.
